

Programme court de 2e cycle en prévention en santé au travail - 9058

CRÉDITS :

9 crédits, Deuxième cycle

GPE74621

La gestion du bien-être au travail : démarche préventive (3 cr.)

GPE77021

Intervention en ergonomie physique et cognitive en milieu de travail (3 cr.)

GPE77121

Habitudes de vie dans un contexte de prévention au travail (3 cr.)

DIPLÔME :

Programme court de deuxième cycle en prévention en santé au travail

Programme court approuvé par la doyenne des études (décembre 2021).

OBJECTIFS :

Objectif général

Acquérir des connaissances et des compétences professionnelles en matière de gestion de la prévention en santé en milieu de travail.

Objectifs spécifiques

- Développer ses capacités d'analyse et de synthèse, tout en favorisant les liens pertinents entre le vécu professionnel et les connaissances scientifiques reliées au domaine de la gestion de la prévention en santé en milieu de travail;
- Comprendre les réalités et les enjeux vécus par les personnes des groupes sous-représentés en milieu de travail;
- Évaluer de façon critique les pratiques organisationnelles en matière de gestion de la prévention en santé en milieu de travail, en considérant le nouveau contexte légal au Québec ;
- Développer des habiletés de gestion (savoir-être et savoir-faire) en matière de gestion de la prévention en santé en milieu de travail.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

| Lieu d'enseignement | Régime | Trimestres d'admission | | | Étudiants étrangers | | |
|----------------------|--------|------------------------|------|-----|---------------------|------|-----|
| | | Aut. | Hiv. | Été | Aut. | Hiv. | Été |
| Campus de Rimouski | TP | ✓ | ✓ | ✓ | | | |
| Campus de Lévis | TP | ✓ | ✓ | ✓ | | | |
| Formation à distance | TP | ✓ | ✓ | ✓ | | | |

TP : Temps partiel

Notes sur l'admission

Ce programme est offert uniquement « à distance » aux personnes candidates au Québec.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Les titulaires d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 sont admissibles au programme court en gestion en prévention en santé au travail. Les personnes candidates présentant une moyenne cumulative entre 2,5 et 3,2 sur 4,3 pourraient être admises sous certaines conditions.

Les dossiers de demande d'admission devront inclure une lettre de motivation d'environ 500 mots dans laquelle la personne candidate décrira les raisons qui la motivent à présenter une demande d'admission à ce programme.

Base expérience

Les personnes candidates qui ne détiennent pas de diplôme de baccalauréat mais qui disposent d'au moins sept (7) ans d'expérience en santé au travail et dont l'expérience et les connaissances sont jugées importantes et pertinentes verront leur dossier étudié par le comité de programmes. Elles pourraient se voir imposer une scolarité probatoire n'excédant pas neuf (9) crédits.

Les dossiers de demande d'admission devront inclure une lettre de motivation d'environ 500 mots dans laquelle la personne candidate décrira les raisons qui la motivent à présenter une demande d'admission à ce programme.

La scolarité probatoire sera déterminée en fonction de l'expérience de travail de la personne candidate et les cours imposés seront choisis parmi les cours suivants:

GRH24014 Gestion de la santé et de la sécurité du travail (3 cr.)

SST11219 Éléments d'ergonomie (3 cr.)

SST11319 Dimensions psycho en santé et sécurité du travail (3 cr.)

PLAN DE FORMATION :

Neuf (9) crédits obligatoires :

GPE74621

La gestion du bien-être au travail : démarche préventive

en santé holistique. Notions de surcharge mentale au travail, de sommeil et de vigilance au travail. Rôle d'une bonne hygiène de vie sur le travail.

Objectif : Se familiariser avec une démarche préventive de la souffrance au travail favorisant le bien-être des personnes en emploi.

Contenu : Notion de bien-être, souffrance et santé mentale au travail. Caractéristiques et impacts, principales atteintes. Évaluation de l'ampleur des problèmes, identification des situations et des facteurs de risque. Stratégie de gestion de la prévention et de l'intervention, programmes de santé et mieux-être en entreprise : pratiques organisationnelles reconnues, intervention à la suite d'un retour au travail, intervention lors d'une situation de harcèlement au travail, rôle des gestionnaires et la gestion des ressources humaines comme levier pour la prévention, importance de l'environnement de travail.

GPE77021

Intervention en ergonomie physique et cognitive en milieu de travail

Objectif : Acquérir des connaissances en ergonomie permettant une meilleure prise de décision concernant les situations à risque pour la santé musculo-squelettique et cognitive.

Contenu : Reconnaissance des problèmes des troubles musculo-squelettiques et leurs impacts socioéconomiques, psychologiques et organisationnels. Importance de l'intervention pour la correction ou la prévention des situations problématiques en ergonomie. Évaluation des risques physiques, mentaux et sociaux liés à l'apparition des troubles musculo-squelettiques ou des troubles reliés à l'aspect cognitif et mental dans les milieux de travail. Notions sur les aspects de l'anatomie, la physiologie et la biomécanique du mouvement. Aspects psychosociaux et cognitifs d'une situation de travail et les effets mentaux et physiques et leurs interrelations. Mise en place d'une gestion de l'intervention en ergonomie et création d'un rapport.

GPE77121

Habitudes de vie dans un contexte de prévention au travail

Objectif : Approfondir les concepts de santé au travail par la mise en place d'une norme ISO santé ou un programme santé dans un milieu de travail.

Contenu : Bonnes pratiques en milieu de travail et prévention des absences causées par les troubles musculo-squelettiques et celles causées par les problèmes mentaux. Mise en place d'un programme de maintien des saines habitudes de vie au travail et de la vie personnelle. Concept de santé dans les années récentes avec des modèles préventifs. Indicateurs de performance à la suite d'un programme sur les saines habitudes de vie permettant aux gestionnaires de bien cibler les notions préventives (leurs avantages) afin de garder le travailleur